



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : + 229 60 42 02 02
www.social.gouv.bj
spmicrofinance@gouv.bj

CABINET DU MINISTRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le centre « Maison d'Israël » fermé pour exploitation de mineurs et complicité de mendicité de mineurs à Pahou, dans la Commune de Ouidah.

Les services du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ont découvert courant Juin 2023 l'existence d'un centre dénommé « Maison d'Israël » sis à Pahou, dans la commune de Ouidah. Ce centre accueillait au moment de sa découverte une centaine d'enfants récupérés de la rue, pour certains et placés par des parents et proches, pour d'autres, selon les propos de la promotrice.

Ledit centre n'a pas de statut officiel. Il s'y déroulait des séances de prières dites de "délivrance" des enfants. Des vérifications opérées par les services compétents du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, il ressort que ce centre ne respecte en rien les normes régissant les Centres d'accueil et de protection de l'enfant (CAPE).

Suite à ce constat, le Ministère des Affaires et de la Microfinance a pris des dispositions pour récupérer les enfants et les placer dans des centres agréés. Ceux dont les parents ont été identifiés sont réinsérés dans leurs familles respectives. Le Parquet du Tribunal de Première Instance de Ouidah a ordonné la fermeture dudit centre et mis la promotrice sous mandat de dépôt.

Le Ministère des Affaires et de la Microfinance saisit l'occasion pour rappeler à l'attention de tous que le Bénin s'est doté d'un arsenal juridique régissant la création et le fonctionnement des Centres d'accueil et de protection de l'enfant (CAPE).

Il invite par ailleurs toute personne ayant connaissance de l'existence de centres non agréés accueillant des enfants à appeler le numéro vert 138 pour dénoncer ou à se rapprocher du centre de promotion sociale (CPS) ou encore du commissariat de police le plus proche pour signaler.

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance compte sur la volonté et la disponibilité des populations à accompagner le Gouvernement dans ses actions de renforcement du système de protection des enfants au Bénin.

Félicien M. FANGNON

Point Focal Communication